

# L'ECOTERRORISME DÉBARQUE EN EUROPE

LE 26 JUIN 2012 FLORIAN CORNU

Aux États-Unis, la législation sur l'écoterrorisme condamne de simples activistes à des peines de prison lourdes souvent plus élevées que pour des meurtriers. Le récent rapport d'Europol et un certain nombre de procès sur le sol européen font craindre des dérives semblables malgré l'absence de législation claire sur le sujet.



Aujourd'hui, aux États-Unis, le simple fait de filmer, de photographier ou de faire un enregistrement dans une ferme ou une entreprise animale pour une utilisation politique peut constituer un délit relevant de l'écoterrorisme.

En 2001, **Jeff Luers** est condamné à 22 ans de prison pour avoir brûlé trois voitures de sport chez un concessionnaire automobile dans le but d'attirer l'attention sur la consommation excessive de pétrole. Il sera relâché au bout de 10 ans.

Mai 2008, **Eric McDavid** est condamné à 20 ans de prison pour complot visant à saboter les installations fédérales (antennes relais téléphoniques et autres) au nom de l'environnement.

Aucun mort dans ces actions. Les condamnations de ce type se comptent par dizaines. Michael Hough, directeur de la section justice criminelle et sécurité intérieure au FBI estime que les actions d'écoterrorisme ont entraîné plus de **200 millions de dollars de dégâts entre 2003 et 2008**. Apparue au Royaume-Uni dans les années 70, la notion d'écoterrorisme est arrivée aux États-Unis dans les années 80. Elle est devenue, en l'espace de deux décennies, une expression utilitaire bâtarde, emblématique de l'Amérique sécuritaire post-11 septembre.

L'expression **écoterrorisme** était initialement utilisée pour désigner une minorité d'activistes environnementaux et de défense des animaux. Malgré leur caractère non violent revendiqué, ces derniers utilisaient des techniques de protestations potentiellement dangereuses pour la vie humaine: techniques de **"tree spiking"** pour empêcher les exploitants de couper les arbres, incendies, bombes artisanales, etc.

Les États-Unis s'attaquent déjà aux activistes des droits des animaux en 1992 par le biais d'un **Acte de protection des sociétés animales** condamnant les militants à de lourdes amendes. Puis, c'est dans le contexte d'une Amérique meurtrie par les événements des tours jumelles et avec le vote du **Patriot act**, que l'expression *écoterroriste* va progressivement se généraliser jusqu'à concerner n'importe quel activiste environnemental causant des dégâts matériels.

En 2002, le FBI envoie un rapport au congrès américain intitulé “*La menace de l'écoterrorisme*” (**The threat of ecoterrorism**), stipulant qu'il s'agit de la plus grande menace terroriste aux États-Unis. Il définit l'écoterrorisme comme:



***L'utilisation ou la menace d'utilisation de la violence de nature criminelle contre des personnes ou des biens par un groupe environnemental, infra-national pour des raisons politico-environnementales, ou destiné à un public au-delà de la cible visée, souvent de nature symbolique***



Le glissement sémantique et symbolique élevant l'attaque contre des biens au rang du terrorisme est définitivement franchi en 2006, lorsque le Congrès américain vote **sa première loi sur l'écoterrorisme**. Il classe dès lors certains actes de résistance passive tels que le blocus, la violation de frontières, l'atteinte à la propriété privée ou la libération d'animaux comme des actes “*terroristes*”, les mettant sur le même plan d'égalité que des attentats à la bombe, des agressions racistes ou encore des tueries à l'arme à feu.

La loi annonce également que plus les dégâts matériels sont élevés, plus la peine de prison sera lourde. Jusqu'à 5 ans pour moins de 10 000 dollars, jusqu'à 20 ans si les pertes dépassent un million de dollars. Loin de rester lettre morte, les condamnations pour écoterrorisme vont alors tomber en cascade.

**Will Potter**, journaliste américain indépendant auteur d'un ouvrage consacré à la question, **Green is the new red** (“Les verts sont les nouveaux rouges”, allusion à l'ex-menace communiste) montre qu'il y a depuis une trentaine d'années un retour progressif de la rhétorique et des enquêtes relatives au terrorisme. C'est ce qu'on appelle désormais communément la “**peur verte**”.

Si ce type de langage était initialement réservé à des crimes contre des biens ou du harcèlement essentiellement effectués par le **Front de libération des animaux** et le **Front de libération de la planète**, cette législation a étendu sa classification du terrorisme.

Loin de n'être qu'une lubie sécuritaire américaine, l'écoterrorisme est devenu un appareil législatif hautement répressif qui semble avoir été repris pour la première fois **dans des textes européens en 2003**. C'est cependant depuis 2008 qu'**Europol**, le bureau de police criminelle intergouvernemental consacre une place à l'activisme environnemental dans son rapport sur le terrorisme.

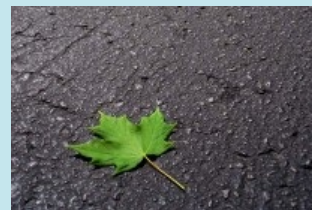
## Le terrorisme sauce Europol

**Le rapport** souligne qu'aucune attaque terroriste ou arrestation liée aux droits des animaux n'a été rapportée par les États membres en 2011 mais qu'un grand nombre d'incidents ont été signalés par la France, l'Italie, les Pays Bas, le Royaume-Uni et l'Irlande.

Par ailleurs, une analyse des informations publiques mises à disposition par les États montre qu'un grand nombre d'incidents ne sont jamais signalés à l'Union Européenne.

L'office précise que les activités menées par les extrémistes des droits des animaux et de l'environnement utilisant la violence regroupent aussi bien “*des actes de vandalisme de faible niveau (tags, détérioration de serrures, etc.) que des actes de destruction avec usage de matériel incendiaire et dispositifs explosifs improvisés*”.

Si l'on en croit le rapport, l'industrie pharmaceutique a rapporté 262 incidents dans le monde en 2011. La



LE CANADA À LA CHASSE AUX ÉCOLOS

Dans sa dernière loi d'orientation budgétaire, le gouvernement fédéral canadien de Stephen Harper modifie sensiblement la ...



LES POISSONS MUTANTS DE SANOFI

Une étude scientifique révèle la pollution des rivières par l'industrie pharmaceutique.

majorité des attaques visaient des laboratoires, des écoles et cliniques procédant à des tests sur les animaux pour des produits alimentaires, cosmétiques ou médicaux.

Démonstration dans le ...

Viennent ensuite des sociétés variées liées à ces enjeux : des institutions bancaires qui financent ces recherches, des sociétés qui développent des nanotechnologies, une compagnie aérienne ayant organisé des transports d'animaux entre différents labos, ou encore des fast foods...

En France, le rapport pointe du doigt des protestations contre la construction de deux aéroports qui ont tourné à une escalade de violences causant 8 blessés du côté des forces de l'ordre. Il relate également des protestations contre la construction de la **ligne de train à grande vitesse Lyon-Turin**. Les analystes avancent par ailleurs que l'utilisation de l'énergie nucléaire reste une question centrale pour les groupes écologistes extrémistes qui continuent les actions traditionnelles contre le transport des déchets radioactifs entre États membres.

Malgré le faible nombre d'incidents majeurs dont le rapport rend compte, c'est bien l'argument économique qui est souligné pour justifier la lutte contre ces groupes ainsi que leur potentiel rapprochement avec des groupes d'extrême gauche. On peut en effet lire que ces incidents causent des millions d'euros de dommage aux compagnies et institutions impliquées dans ces activités. Le rapport précisant que *“des individus liés à ces entreprises, ou parfois même des personnes aléatoires sont ciblées comme victimes”*

D'après Europol et malgré l'absence de prototype de groupes ou d'acteurs extrémistes liés à une cause politique environnementale, certaines caractéristiques générales permettent de dégager un *“portrait”* de l'écoterroriste européen:



TARNAC PRODUCTION

**Tarnac dossier judiciaire scandaleux, dérive éloquente de l'antiterrorisme à la française. Certes. Mais aussi et surtout ...**



***La majorité sont relativement jeunes et peuvent être trouvés dans des groupes idéalistes, souvent relativement défavorisés, des jeunes qui ne sont pas d'accord avec certaines tendances à l'oeuvre dans la société et qui, par conséquent cherchent à atteindre leurs objectifs grâce à l'action violente. Ces groupes tendent à avoir des similarités avec des groupes d'extrême gauche, c'est peut-être une explication de leur coopération grandissante. Ils continueront à attirer des individus radicaux qui sont prêts à utiliser des tactiques violentes. Le professionnalisme et les compétences élevées des membres de ces groupes, tout comme l'usage d'Internet pour le recrutement et la propagande augmente la menace qu'ils constituent***



## Libérer des visons est un acte terroriste

Le 22 juin 2011, la police espagnole arrêta 12 activistes membres des organisations **Igualdad animal**, **Animalequality** et **Equanimal** dans une série de raids simultanément organisés dans différentes régions du pays. Le coup de filet avait été commandité par le juge du tribunal de première instance de Santiago de Compostela, suite à la libération de 20 000 visons d'une ferme d'élevage pour fournir le marché de la fourrure.

Si les libérations massives de visons n'ont jamais fait partie des revendications des deux ONG, elles avaient publié peu de temps avant les arrestations des informations compromettantes sur les fermes d'élevage de visons. Les activistes suspectés ont été accusés d'atteinte à l'ordre public, de conspiration, d'association illicite et de crime contre l'environnement.

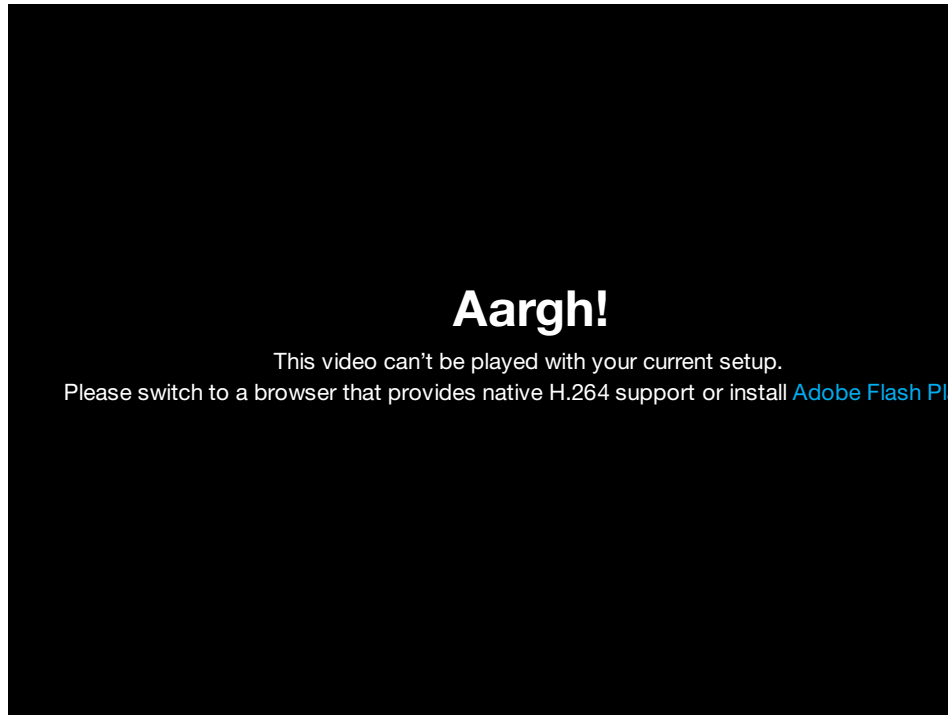
Dans des **déclarations** faites à l'agence d'information Europa Press, le 23 Juin, le juge

avançait que les actes des militants arrêtés relevaient de “l’écoterrorisme” et non de l’écologie. Il ajoutait qu’ils provoquaient la terreur et que certaines fermes avaient été contraintes de fermer à la suite de ces actions.

D’après les inculpés, la procédure a échappé à de nombreuses règles de droits fondamentaux notamment durant l’investigation. A titre d’exemple, le maintien en détention des militants (plus de 20 jours pour trois d’entre eux) après leur arrestation était anticonstitutionnel. Plus d’un an après les faits, **les inculpés sont toujours dans l’attente d’un procès**. (mis à jour le 28 Juin)

C’est un cas similaire encore plus grave qui s’est déroulé en Finlande en 2009. En décembre, de nombreux médias finlandais divulguaient des **vidéos** et des photos prises légalement pendant deux mois par **Justice for Animals**, le principal groupe de défense des droits des animaux du pays, lors de visites dans 30 fermes d’élevage porcin.

Les vidéos (voir ci-dessous, attention la vidéo peut choquer) rendent compte de porcs malades, blessés et en piteux état.



Si diverses autorités du pays liées à l’agriculture avaient promis d’enquêter sur ces révélations, l’affaire prit un tournant improbable deux ans plus tard. En octobre 2011, alors que les fermiers étaient mis hors de cause, deux activistes qui avaient pris part au tournage des vidéos étaient inculpés pour 10 cas d’entrave à la paix et 12 cas de diffamation aggravée.

Les accusations ne s’arrêtaient pas là puisque le bureau du procureur réclamait à l’époque une peine de détention ferme pour le premier militant et une condamnation avec sursis pour la deuxième. En outre, on exigeait des deux activistes ainsi que de deux membres d’une association de soutien à l’organisation **Oikeutta eläimille**, 180 000 euros de dommages et intérêts. Cette association avait eu le malheur de proposer sur son site le lien vers les vidéos filmées dans les fermes, comme la majorité des sites de médias finlandais à l’époque...

Après une forte mobilisation de soutien et une large couverture médiatique, les activistes ont finalement été acquittés.

## Incarcérés pour activisme suspect

Enfin c’est sans doute l’Autriche qui a connu l’un des pires épisodes en matière de procès écoterroriste.

Malgré sa réputation de pays progressiste en matière de droits des animaux, (voir **la loi de 2004** sur le sujet) le pays a connu de 2008 à 2011 une affaire judiciaire visant des activistes environnementaux accusés de “terrorisme”.

En 2007, suite à de nombreux rassemblements et actes de vandalisme sur des magasins de fourrure, deux responsables de la société concernée rencontrent des



haut cadres de la police ainsi que le ministre de l'Intérieur. La réunion acte la création d'une unité spéciale d'investigation visant à infiltrer les organisations de défense des animaux pour mieux les connaître.

Durant l'année suivante, les membres de ces organisations sont ainsi espionnés : écoutes téléphoniques, interceptions d'e-mails, traceurs dans leurs voitures, leurs bureaux et jusque dans leur propre domicile. Des agents en civil infiltrent également les ONG pour observer leurs pratiques.

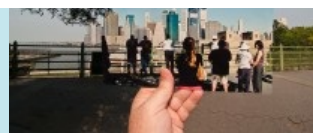
L'affaire prend corps le 21 Mai 2008, lors d'une opération de police organisée à l'échelle nationale. 23 locaux sont perquisitionnés et dix personnes liées à la protection animale (personnes travaillant dans des refuges, enseignants du bien-être animal et organisateurs de campagnes de sensibilisation publiques) sont arrêtées. Les forces de l'ordre défoncent les portes des appartements et locaux visés et rentrent armes au poing.

Les activistes, parmi lesquels figure **Martin Balluch**, ancien assistant de recherche à l'Université de Cambridge, sont mis en détention provisoire. Quatre d'entre eux y resteront trois mois sans parvenir à savoir précisément les chefs d'accusation pour lesquels ils sont détenus.

Il faudra trois ans et deux requêtes rejetées par la police avant que la juge en charge du dossier ne rende publique la non conformité des procédures policières et l'absence de preuves avérées quant à la construction ou le soutien à une organisation criminelle.

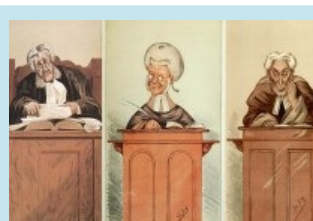
La raison pour laquelle les dix activistes ont été inculpés sans preuves réside dans un certain nombre de rapprochements établis entre eux et des coupables non identifiés, suspectés d'avoir commis des dommages matériels, des attaques au gaz et une menace à la bombe.

C'est sur cette base, et par un tour de force juridique, que les membres sont suspectés d'être liés à une organisation criminelle. C'est également par ce biais que des activités qui rentrent normalement dans le cadre d'actions d'ONG légales (filmer les conditions des animaux dans les fermes, organiser des manifestations, conférences et ateliers, stocker des tracts contre la chasse ou discuter des stratégies de campagne de communication) sont devenues des preuves, relevant du terrorisme.



#### UNE PLANÈTE ANTITERRORISTE

OWNI a développé avec RFI une application qui recense les législations antiterroristes dans le monde. Justice d'exception, ...



#### LES VILAINS TERRORISTES SE REBELLENT

Les affaires de Tamac et d'Adlène Hicheur, ce physicien du Cern accusé d'être un terroriste islamiste, ont un point ...

Photo par **JDHancock [CC-by]**

#### GILDA

le 26 juin 2012 - 16:05 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Très bon article, merci beaucoup

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

#### BOB LE SILENCIEUX

le 26 juin 2012 - 21:30 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



La répression est peut-être dure en Europe mais en France la justice est toujours trop clémente avec les Faucheurs Volontaires et autres écoterroristes.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

#### TOUS TERRORISTES

le 27 juin 2012 - 10:59 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Sans oublier les Casseurs de Pub, les Boycotteurs, les Cyclistes, les Végétariens, les Décroissants au Beurre et autres empêcheurs de polluer en rond. Il faut absolument durcir la répression contre tous ces effroyables terroristes et les mettre, oh je ne sais pas, dans des camps de ré-éducation par la consommation par exemple. C'est vrai quoi, si on ne peut même plus détruire la planète et la vie au nom du sacro-saint Pognon, MAIS À QUOI SERT DE VIVRE ???*

VOUS AIMEZ



30

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### ENACK

le 27 juin 2012 - 12:31 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Le gros problème avec les Faucheurs c'est que; soit ils font perdre de l'argent à un cultivateur, mais mis à part ces faucheurs, tout le monde se contrefout de l'argent que ce même paysan peut faire perdre à ses voisins de parcelle qui eux comptaient bien cultiver sans OGM et sans les produits associés qui sont loin d'être donnés...*

*Les graines OGM ont beau être stérilisées pour obliger les gens à en racheter, cela n'empêche pas quelques foirages... Et ça n'empêche pas non plus le Roundup de s'écouler dans les ruisseaux de leurs voisins.*

*Je ne vous parle pas ici des gens – en Amérique du sud par exemple – qui sont payés pour aller introduire des variétés brevetées dans les champs de ces horribles paysans qui préfèrent cultiver leurs propres variétés.*

*En bref, ces problématiques sont extrêmement complexes et ne peuvent se résumer à un durcissement des peines pour les faucheurs.*

VOUS AIMEZ



6

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### BOB LE SILENCIEUX

le 27 juin 2012 - 23:45 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Les faucheurs méritent des peines à la hauteur de dégâts occasionnés c'est tout. Mais bon si la France n'a pas les moyens juridiques de sauvegarder les essais en champs de ses organismes de recherche publique c'est un son problème. Le progrès se fera ailleurs et les écolos décroissants se gargariseront de la gloire passée de leur hexagone éternel.*

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### VIC TORGNOLE

le 28 juin 2012 - 10:21 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Et vous vous gargariserez avec quoi quand l'eau ne sera plus potable ? Vous n'aimez pas vous balader dans la forêt avec votre fils ? Vous êtes du genre à aimer porter un masque à oxygène à longueur de journée et à préférer le chant des voitures plutôt que le bruit des oiseaux ?*

VOUS AIMEZ



8

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### ALAIN

le 28 juin 2012 - 11:55 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Le progrès ne passe pas forcément par la science...*

VOUS AIMEZ



3

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### BOB LE SILENCIEUX

le 29 juin 2012 - 23:52 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*En fait si, le progrès à de nombreuses voies mais il passe nécessairement par la science et la technique.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### NICK\_TESLA

le 29 juin 2012 - 15:17 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Bob tu finiras avec un épis la ou je pense.*

*Quand on voit que sur les souris, les conséquences des OGM (malformation, infertilité etc) se produise à la 2ème voire 3ème génération, il est normal que sur l'homme rien n'est été décelé (ils se gargarise au US de dire que ça fait 15 ans qu'il les utilise sans problème).*

*Je ne compte pas le mais avec insecticide incorporé, un grand progrès du point de vue des abeilles qui tombent comme des mouches.*

*Pour finir les variétés proposés par Monsanto sont obligés d'incorporer de plus en plus de pesticide car la nature s'adaptant, les herbes nuisible devienne multirésistantes.*

*Quand aux performance annoncées par ces semenciers, elle ne sont pas suivi de resultatats concrets, faut demander aux pays d'amérique latine se qu'il en pensent!!!*

VOUS AIMEZ



3

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### BOB LE SILENCIEUX

le 30 juin 2012 - 0:00 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Belle attaque ad-hominem Nick.*

*Tu devrais lire un peu au lieu de répéter naïvement l'argumentaire des militants anti OGM.*

*Regarde, les cotonniers Bt sont bons pour les insectes:*

*[http://www.inra.fr/presse/coton\\_bt\\_regulation\\_biologique](http://www.inra.fr/presse/coton_bt_regulation_biologique)*


*La tolérance aux herbicides est elle aussi un plus pour les agriculteurs:*

*[http://www.inra.fr/presse/expertise\\_scientifique\\_collective\\_vth](http://www.inra.fr/presse/expertise_scientifique_collective_vth)*

*Je cite «Plusieurs facteurs motivent le développement des variétés tolérantes aux herbicides : un élargissement du spectre des adventices contrôlées, une simplification du travail de l'agriculteur notamment par la réduction du nombre de traitements herbicides, la souplesse d'emploi du traitement en post-levée, et la sécurisation du désherbage. Le succès des VTH est également lié au fait qu'elles facilitent le désherbage en cas d'abandon du labour, qui fait notamment l'objet d'incitations financières dans les zones sensibles à l'érosion.»*

*Évidemment rien de magique, ces outils doivent être utilisés avec intelligence pour éviter les excès.*

Enfin les OGM sont bouffés par des milliards d'humains et nourrissent les troupeaux français via le tourteau de soya. Et tout va bien:  
<http://appliedmythology.blogspot.ca/2011/12/24-long-term-feeding-studies-reviewed.html>

VOUS AIMEZ  0

LUI  
RÉPONDRE

VOUS N'AIMEZ PAS  0

### BOB LE SILENCIEUX

le 6 juillet 2012 - 0:35 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bon mon ancien commentaire est «en attente de modération», je me permets de le poster de nouveau:

Belle attaque ad-hominem Nick.

Tu devrais lire un peu au lieu de répéter naïvement l'argumentaire des militants anti OGM.

Regarde, les cotonniers Bt sont bons pour les insectes:

[http://www.inra.fr/presse/coton\\_bt\\_regulation\\_biologique](http://www.inra.fr/presse/coton_bt_regulation_biologique)

La tolérance aux herbicides est elle aussi un plus pour les agriculteurs:

[http://www.inra.fr/presse/expertise\\_scientifique\\_collective\\_vth](http://www.inra.fr/presse/expertise_scientifique_collective_vth)

Je cite «Plusieurs facteurs motivent le développement des variétés tolérantes aux herbicides : un élargissement du spectre des adventices contrôlées, une simplification du travail de l'agriculteur notamment par la réduction du nombre de traitements herbicides, la souplesse d'emploi du traitement en post-levée, et la sécurisation du désherbage. Le succès des VTH est également lié au fait qu'elles facilitent le désherbage en cas d'abandon du labour, qui fait notamment l'objet d'incitations financières dans les zones sensibles à l'érosion.»

Évidemment rien de magique, ces outils doivent être utilisés avec intelligence pour éviter les excès.

Enfin les OGM sont bouffés par des milliards d'humains et nourrissent les troupeaux français via le tourteau de soya. Et tout va bien:

<http://appliedmythology.blogspot.ca/2011/12/24-long-term-feeding-studies-reviewed.html>

VOUS AIMEZ  0

LUI  
RÉPONDRE

VOUS N'AIMEZ PAS  0


### JOHN

le 27 juin 2012 - 17:03 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bob... reste silencieux stp...

VOUS AIMEZ  7

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE


### ALAIN

le 28 juin 2012 - 11:51 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Là, vous auriez du rester silencieux, Bob...

VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE



**VICTOR**

le 26 juin 2012 - 22:16 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Merci

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**MELITE**

le 27 juin 2012 - 3:26 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Si vous pouvez regarder un documentaire américain d'Eric Schlosser, nominé aux Oscar en 2010, faites le s'il vous plait, vous comprendrez mieux.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**FLORIANCORNU**

le 27 juin 2012 - 11:09 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Bonjour Mélite, j'ai vu ce documentaire et vous dirai s'il m'a permis de mieux comprendre le sujet, merci pour le lien*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**QUENTIN**

le 27 juin 2012 - 10:54 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

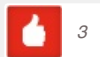


*Certaines peines sont lourdes. En revanche, il est bien évident que relâcher des visons d'élevage est une pure catastrophe environnementale.*

*Ce sont des visons d'Amérique, espèces plus grosses et agressives que notre vison d'Europe, par ailleurs une des espèces les plus menacées. Or le vison d'Amérique concurrence son cousin autochtone, ce qui accentue sa perte.*

*Un peu de bon sens sera bienvenu de la part de ces soi-disant écologistes*

VOUS AIMEZ



3

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**ALAIN**

le 28 juin 2012 - 11:58 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*D'accord sur la libération inconsidérée des visons d'Amérique. C'est leur élevage qui doit disparaître.*

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**ALAIN**

le 28 juin 2012 - 12:05 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Et j'oubliai; les chasseurs lâchent aussi du gibier semi-domestique (sanglier-cochons, faisans,...) qui porte atteinte au patrimoine génétique des espèces véritablement sauvages.*

*Les considère-t-on, pour autant, comme des éco-terroristes ?*

*Non, bien au contraire; on les qualifie de "défenseurs de la nature".*

VOUS AIMEZ



3

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**UNTEL**

le 27 juin 2012 - 15:57 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ce n'est qu'une première étape...

Après on aura droit au "socio-terrorisme" pour qualifier l'action syndicale, puis au "cogito-terrorisme" pour les gens qui contestent la doxa établie.

Mais, rassurez-vous, la démocratie ne sera pas en péril: vous pourrez toujours choisir entre un iPad et un MacBook Pro.

VOUS AIMEZ



10

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### AUDREY

le 27 juin 2012 - 16:16 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Excellent article, merci.

Quelques précisions quant à la campagne de répression contre le mouvement pour les Droits des Animaux (et non écologistes) en Espagne:

-un an après des detentions "grand spectacle" et un déploiement de forces de police dignes d'un film d'action américain, les 12 inculpés sont toujours dans l'attente d'un procès

-Les charges sont totalement imaginaires: les libérations massives ne font absolument pas partie des actions menées tant par Igualdad Animal comme par Equanimal. Ces 2 organisations n'ont jamais pratiqué ce type d'actions.

-Par contre il est intéressant de savoir que les 2 ONG ont publié très peu de temps avant les arrestations des investigations sur les granges de visons qui ont eu un énorme impact médiatique..

-Les 12 activistes sont également accusés de charges assez délirantes, depuis "association illicite" (alors que les 2 ONG sont légalement constituées) jusqu'à des actions qui n'ont jamais été ni considérées ni appuyées.

-Le juge a oublié la présomption d'innocence en faisant des déclarations publiques sur ces soit-disant "eco-terroristes" juste après les arrestations

-L'activisme de ces 2 ONG est constant, sérieux et légal, je vous invite à consulter leurs sites web et leur pages Facebook pour vous informer.

Site web de la campagne contre la répression (une partie peut se lire en français)  
<http://www.unidoscontralarepresion.org>

Merci

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### FLORIANCORNU

le 28 juin 2012 - 14:21 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Merci beaucoup pour ces précisions Audrey ces informations sont en effet précieuses, n'hésitez pas à me tenir au courant des évolutions de l'affaire si vous en avez connaissance.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### BIBI

le 27 juin 2012 - 17:25 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ce terme d'"écoterrorisme" me rappelle une interview d'Angela Davis dans les années 60. Un Jean Pierre Pernaut de l'époque lui demande "vous trouvez cela normal d'utiliser la violence pour revendiquer?" Alors elle lui rit à la gueule et lui répond, excédée, à peu près "C'est une blague??!!? Depuis mon plus jeune âge, chaque jour, je subis le racisme, je suis terrorisée, j'ai peur pour ma vie, je n'ai jamais connu la tranquillité d'esprit, et c'est à moi que vous reprochez une forme de violence??!!!" Les lobbies qui exploitent la terre, les animaux et les humains ont assez de moyens pour diffuser toute la propagande qu'ils veulent, et plus c'est gros, plus ça passe. Ces gens sont des génocidaires, mais ont les moyens de détourner l'attention du peuple sur ceux qui les empêchent de tourner en rond, en les faisant passer pour des extrémistes-terroristes.

Pour rejoindre UNTEL, il y aura un jour des "extrémistes des droits de l'homme". S'ils existaient aujourd'hui, ils stigmatiseraient ces salauds de Syriens, qui empêche le merveilleux Bachar El Assad, incarnation humaine de la tolérance et de l'humanisme, de rendre son pays meilleur.

VOUS AIMEZ



4

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

## ALAIN

le 28 juin 2012 - 11:10 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



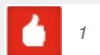
*Il y a bien longtemps que les gouvernements appliquent la notion de terroristes à tous ceux qui s'opposent radicalement à leurs intérêts et/ou à ceux des puissants de ce monde.*

*Dans toutes les guerres, ceux qui défendent, parfois violemment, leurs libertés et leur avenir sont pourchassés comme des terroristes... jusqu'à ce qu'ils gagnent et démontrent la justesse de leurs arguments.*

*Alors, de terroristes, ils deviennent d'abord des résistants puis des héros.*

*Devant l'aveuglement de ceux qui nous gouvernent, ce chemin sera, malheureusement, le passage obligé des défenseurs de l'environnement, de plus en plus nombreux et déterminés.*

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

## MANOV

le 28 juin 2012 - 22:10 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*On est jamais assez radical quand on protège le bien collectif: la terre*

*La liberté d'entreprendre est fondamentale, mais qui dit liberté dit responsabilité.*

*Nous ne pouvons pas laisser continuer la destruction au nom de la production/consommation.*

*Il va falloir changer d'épauler les vieux schémas de productions/consommations sont obsolètes, dégradants.*

*Seul les fous ou les intéressées peuvent contredire ça.*

*On nous fait croire qu'il n'y aura plus de travail si on ne produit pas, c'est faux*

*On travaillera différemment et sûrement plus en accord avec les valeurs collectives.*

*Il est certain que le passage va prendre du temps mais chacun d'entre nous devons*

*faire un état des lieux au plus vite de notre façon de vivre. sinon, le processus naturel*

*s'en chargera pour vous. Rien n'est acquit, rien ne reste pareil tout évolue. N'importe*

*scientifique, physiciens vous l'expliquerons mieux que moi. alors pourquoi résister?*

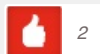
*Pour du pouvoir d'achat, pouvoir, luxe, peur de manquer?*

*Les gens qui protègent la vie ne sont pas des terroristes mais des résistants. Les faucheurs en font partie*

*Se seront eux les exemples de demain pas les acharnées des soldes*

*Car eux ils se battent pour le bien être collectifs et non pour que leurs gueules*

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

## 2 pings

OpenTekhnia, le blog – A devenir fou le 26 juin 2012 - 22:14

[...] Un article parmi d'autres: L'ECOTERRORISME DÉBARQUE EN EUROPE [...]

L'écoterrorisme débarque en Europe. at Le blog des militants NPA de Manosque. le 29 juin 2012 - 0:47

[...] Aux États-Unis, la législation sur l'écoterrorisme condamne de simples activistes à des peines de prison lourdes souvent plus élevées que pour des meurtriers. Le récent rapport d'Europol et un certain nombre de procès sur le sol européen font craindre des dérives semblables malgré l'absence de législation claire sur le sujet. ( La suite ) [...]